France Télécom se lance à son tour dans les offres internet/fixe

Par ***admin***
Créé le ***11/06/2004 - 23:00***

France Télécom se lance à son tour dans les offres internet/fixe

Vendredi, 11/06/2004 - 22:00 0 commentaire

- Diminuer la police
- Augmenter la police
- Imprimer
- Version PDF

-
- Tweeter
-
-

0 avis :

zoom

France Télécom annonce de nouveaux services, en particulier des offres combinant l'internet à haut débit et la voix sur IP (Internet Protocol) afin de résister à la concurrence et de bloquer le déclin continu des revenus de la téléphonie fixe. L'opérateur semi-public propose à partir de juin des forfaits de communication téléphonique illimités à partir de 9 euros mensuels (vers trois numéros le soir et le week-end) jusqu'à 33 euros (vers tous les numéros 24 heures sur 24). Il commercialisera également à partir du 21 juin un débit ADSL de 2048 Kbit/s pour 39,90 euros par mois (34,90 euros à partir du 20 août) et de 1024 Kbit/s à 29,90 euros. La nouveauté consiste en un paquet comprenant un accès ADSL à 2 Mbit/s à 34,90 euros et un service de voix sur IP illimité à 10 euros la première année. Il faut ajouter l'abonnement de 13 euros par mois, soit une facture totale de 57,9 euros. Le P-DG de France Télécom, Thierry Breton, a expliqué qu'il s'agissait là d'une conséquence logique de l'intégration de la filiale internet Wanadoo dans le segment fixe. Le groupe veut développer les usages afin de mettre un terme au déclin de son activité de téléphonie fixe en France, qui a encore reculé au premier trimestre (-0,7% à 5.409 millions d'euros) en dépit du développement de l'ADSL, qui totalisait 4,116 millions de clients fin mars, dont 2,042 millions pour Wanadoo et 1,618 million pour les autres fournisseurs d'accès."On est clairement dans la logique de permettre à nos clients de communiquer davantage, de communiquer à leur rythme. Ca entre effectivement

dans la logique que nous avons prévue pour nous permettre d'inverser les tendances passées", a dit Thierry Breton. Il n'a pas voulu indiquer quand le "point d'inflexion" promis dans le fixe en 2004 aurait lieu, donnant rendez-vous lors de la publication des résultats fin juillet. Il a reconnu que l'offre internet/voix sur IP était plus chère que celles de Free (groupe Iliad) et de Neuf Telecom, qui proposent, pour le premier, les appels locaux et nationaux illimités, un accès internet à 5 Mbit/s dans les zones dégroupées et 50 chaînes de télévision gratuites pour 29,99 euros et, pour le second, un accès à 2 Mbit/s et les communications gratuites pour ceux qui s'abonnent avant fin août. Dans les deux cas, l'abonnement est inclus. Pour Thierry Breton, la concurrence s'est développée en France grâce à des "coûts de dégroupage partiel qui sont de très très loin - pas de loin mais de très très loin - les plus bas d'Europe". Il a assuré que France Télécom n'avait pas la liberté de fixer ses tarifs - qui doivent être validés par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) - et qu'il ne prenait pas de marge sur ses nouvelles offres commerciales.

AFP : http://http://fr.news.yahoo.com/040609/85/3unzu.html

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- Tweeter
-

- **Nombre de consultations :** 129
- **Publié dans :** Réseaux & Télécoms
- **Partager :**
  - Facebook
  - Viadeo
  - Twitter
  - Wikio

Réseaux & Télécoms

URL source: https://www.rtflash.fr/france-telecom-se-lance-son-tour-dans-offres-internet/fixe/article